

Commune de MARCELLUS**Séance du Conseil Municipal du 6 Septembre 2013**

Convocation du 28 Août 2013

Présents : DERC Jean-Claude, BERTOLO Christiane, DIO Bernard, REYNAUD Bernard, TRESSOS Francis, PONS Denis, CUCCHI Max, DAGUERRE Françoise, COMMENY Alain, CAUBET Yannick.

Absents : GAJAC Sandrine, LOUBET Nathalie (pouvoir à Daguerre Françoise), MIRAMBET Sébastien, GUYARD Françoise (pouvoir à Cucchi Max).

Secrétaire de séance : CAUBET Yannick.

C.R. du 11.07.2013 : approuvé.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 32 et 33 : modification des statuts suite à adhésion du SDEE 47 au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique.

Bernard Dio fait lecture du courrier du SDEE 47, qui lors de sa séance du 24 juin dernier, a modifié ses statuts et a approuvé l'adhésion du SDEE 47 au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique. Le conseil municipal de chaque commune adhérente au SDEE 47 doit se prononcer sur cette adhésion.

A l'unanimité les membres présents approuve les nouveaux statuts et approuve cette adhésion.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 34 : Transfert de compétence pour éclairage public au SDEE 47.

M. le Maire fait part au conseil que suite à la modification des statuts du SDEE 47, la possibilité est offerte aux communes membres de lui transférer la compétence éclairage public. Dans le cadre d'une optimisation financière, ce transfert de compétence permettra de regrouper les commandes et les interventions. Ce transfert peut avoir lieu à compter du 1^{er} Janvier 2014 ou plus tard.

M. le Maire précise également la possibilité de souscrire à l'option « hors service/accident/climat ».

Les membres présents décident de transférer la compétence éclairage public au SDEE 47 à compter du 1^{er} Janvier 2014, mais de ne pas souscrire à l'option indiquée ci-dessus.

Délibération n° 35 : Transfert de la compétence éclairage du stade au SDEE 47.

M. le Maire présente également la possibilité de transférer à la compétence éclairage du stade à compter du 1^{er} Janvier 2014. Le conseil municipal accepte ce transfert de compétence.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 36 : Convention Aquaval 2013/2014.

M. le Maire présente la convention Aquaval pour l'année scolaire 2013-2014 pour les élèves de l'école primaire. Le tarif est inchangé soit 36,00 € par cycle et par enfant. Les période sont du 9 septembre au 3 décembre 2013 et du 24 mars au 20 juin 2014.

Le conseil accepte de passer convention avec Aquaval pour l'année scolaire 2013-2014.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 37 : caution logement en bas à gauche.

M. le Maire informe conseil municipal que le locataire M. Jalladaud a quitté le logement le 30 juin 2013. Un état des lieux a été effectué par l'agence. Il est correct. Il convient de rendre la caution d'un montant de 413,45 €.

Le conseil municipal accepte le reversement de cette caution.

V - Dossier n° 5 : Délibération n° 38 : caution logement en haut à gauche.

M. le Maire informe le conseil municipal que le locataire M. Caseiro a quitté le logement courant août. L'état des lieux n'a pas encore été effectué. Si celui-ci est correct, M. le Maire propose de restituer la caution.

Le conseil accepte de restituer la caution après l'état des lieux.

VI - Dossier n° 6 : Délibération n° 39 : augmentation des tarifs à la cantine scolaire.

M. le Maire demande si le conseil municipal souhaite augmenter les tarifs. Après discussion, les membres souhaitent attendre que Gaujac ait délibéré.

VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 39 : location de la salle polyvalente au Basket Ball Bazeillais.

L'école du Basket Ball Bazeillais demande la possibilité de louer la salle le jeudi soir. Le conseil municipal accepte de passer convention avec eux pour l'année 2013-2014.

VIII - Dossier n° 8 : Délibération n° 40 : location de la salle polyvalente au Tennis Club.

Le Tennis Club de Sainte-Bazille demande la possibilité de louer la salle le mercredi après-midi. Le conseil municipal accepte de passer convention pour l'année 2013-2014.

IX - Dossier n° 9 : Point sur la rentrée scolaire.

M. le Maire présente le planning des agents de l'école.

Pour le mercredi 2 possibilités : les parents récupèrent leurs enfants, un bus mis à la disposition par VGA amène les enfants au Centre de Loisirs où ils y prendront leur repas.

- Transports scolaires :

M. le Maire présente le tableau du circuit 189, circuit du RPI.

M. le Maire présente le circuit du bus 257 qui va à Marmande.

- Questions diverses :

M. Cucchi demande s'il y a du nouveau pour la reprise du multi service. M. le Maire lui répond que Sandra Rodriguez avait monté son dossier auprès des divers organismes. Depuis courant août elle a trouvé du travail à Agen et elle n'est plus intéressée par ce projet.

Une autre personne du village serait intéressée dans le cadre d'une SARL. A voir.

Denis Pons dit que l'entreprise Rospars a commencé le chemin à la Gravière.

M. Cucchi demande où en sont les travaux au stade. M. le Maire lui présente le diaporama des fondations des tribunes.

Il présente également l'arbre tombé dans le canal ainsi que le fossé à Lussignet et la fontaine dégagée. La fontaine va être restaurée et le fossé sera busé.

Il présente également le renfort qui sera mis en place par des pieux au jardin devant les salles.

Concernant le Sérac, il présente les travaux effectués par le SIPI pour rehausser la digue afin d'éviter l'inondation du lieu-dit « A Buross » et de l'usine Péré à Gaujac.

La séance est levée à 22h30.

N° délibération	OBJET	N° page
32	Modification des statuts du SDEE 47	24
33	Adhésion du SDEE 47 au Syndicat Mixte Lot et Garonne Numérique	24
34	Transfert de compétence éclairage public au SDEE 47	24
35	Transfert de compétence éclairage du stade au SDEE 47	24
36	Convention Aquaval	25
37	Remboursement caution logement en bas à gauche	25
38	Remboursement caution logement en haut à gauche	25
39	Location salle polyvalente au BBB	25
40	Location salle polyvalente au Tennis Club	25